



*Programme des Obsèques*  
**PAUL ERIC KINGUE**  
*Maire de la Commune de Njombe-Penja*

**MERCREDI 24 MARS 2021**

**09h: Levée de corps à l'hôpital Laquintini de Douala**  
**11h: Arrivée à Penja**  
**12h: Inhumation dans la stricte intimité familiale**

**NB: LES OBSÈQUES OFFICIELS SE TIENDRONT ULTÉRIEUREMENT**



**Le Maire de la Commune de Njombé-Penja sera inhumé le mercredi 24 mars 2021.**

Décédé le lundi 22 mars 2021 des suites de maladie à Douala, Paul Eric Kingue, 55 ans, sera inhumé demain mercredi 24 mars 2021 dans sa ville natale, à Penja, dans le département du Moungo.

Les obsèques vont commencer par la levée du corps mercredi matin, à partir de 8 heures à la morgue de l'hôpital Laquintini de Douala. Le cortège funéraire s'ébranlera ensuite à destination de Penja, localité située à moins d'une heure de route de Douala, la capitale économique, Chef-lieu de la Région du Littoral.

Pour des raisons évidentes liées au Coronavirus, il est prévu juste une escale à la résidence de l'illustre disparu au quartier Balebong, avant son inhumation au village Mpoula-Penja, aux côtés de sa défunte mère et de son défunt fils, Paul Eric Kingue junior, décédé au mois de mars 2011.

*«Les autorités ont interdit toute autre manifestation. Le Sous-Préfet a insisté sur le respect des mesures édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Donc, il a fait savoir qu'il ne faut pas plus de 50 personnes autour de la dépouille à chaque étape, de la morgue jusqu'au lieu de l'enterrement»,* confie un membre de la famille de Paul Eric Kingue,

contacté par le site Cameroon-Info.net.